

CINÉMA REX Les élèves du Gymnase des Alpes ont assisté hier à une projection de «Vol spécial» de Fernand Melgar

Les gymnasiens biennois ont débattu des renvois forcés

Après sa sortie dans les salles obscures, en septembre dernier, le film documentaire de Fernand Melgar «Vol spécial» fait l'objet de projections scolaires. Hier, le réalisateur est venu le présenter aux étudiants du Gymnase des Alpes réunis au cinéma Rex.

Après la projection du film relatant la vie des détenus (en l'occurrence des sans-papiers) du centre de détention administrative de Frambois (GE) qui attendent leur renvoi – volontaire ou par vols spéciaux – dans leur pays d'origine, les étudiants ont posé moult questions à Fernand Melgar. «*Mon rôle de documentariste est de présenter les choses. Mais je mets un point d'honneur à être là lors des projections pour ouvrir le débat*», a-t-il précisé. Le réalisateur a aussi expliqué aux adolescentes qu'il existait en Suisse près de 30 centres comme celui de Frambois, qui détiennent les étrangers en passe d'être expulsés. Pour ce film, le réalisateur a eu accès à une large partie du processus de renvoi: «*Je n'ai seulement pas pu filmer la phase finale, celle où ces personnes sont attachées et mises dans ces vols spéciaux.*»

Après la projection, l'émotion était vive chez les ados et les professeurs. Un étudiant a même lancé au réalisateur:



Un vif débat a suivi la projection de «Vol spécial», un film récemment primé aux Journées de Soleure. ADRIAN STREUN

«*Bravo pour votre film. Vous ne manquez pas de cran, vous pouvez être fier de vous!*» Ce dernier a ensuite regretté que la Suisse ne donne pas une meilleure image d'elle-même. Fernand Melgar a concédé que si la Suisse prend un coup à son image, «*il faut lui laisser sa capacité à l'autocritique. Notre force est justement de réussir à ouvrir le débat.*»

Ces nécessaires illégaux

Fernand Melgar a rappelé que

la politique suisse était très hypocrite: «*150 000 étrangers illégaux vivent et travaillent en Suisse. Ils font des jobs que personne d'autre n'accepte. Qui voudrait aujourd'hui travailler sur un chantier par moins 10 degrés? Pourtant, être sans papiers est punissable par la loi.*»

Hier, le public a semblé acquis à la cause de Fernand Melgar. Même si personne dans la salle ne lui a reproché de dénoncer ces situations de renvois sans proposer d'autres solutions (cri-

tiques qu'il a essuyées après la sortie de «Vol spécial» au cinéma), il a tout de même rappelé que l'objectif de son film était de faire prendre conscience que «*derrière des slogans simplistes à l'image des moutons noirs, il y a des êtres humains qui souffrent. Avant de faire votre devoir citoyen, n'oubliez jamais les enjeux humains qui se jouent.*»

A la fin du débat, de nombreux élèves ont tenu à saluer le réalisateur ou à lui poser une ultime question. Ce qui le réjouit beaucoup: «*C'est important de présenter ces thématiques sur les étrangers dans les écoles parce qu'elles*

recèlent les citoyens de demain. Je suis assez optimiste quant à une ouverture de la Suisse et la fin du durcissement des lois envers les étrangers. Regardez, les écoles sont tellement multiculturelles qu'il deviendra de plus en plus évident que les étrangers font partie de notre société.»

Tragiques destinées

Parallèlement à la sortie du film, les choses ont quelque peu changé en matière de renvoi puisque les vols spéciaux se déroulent sous l'œil d'observateurs externes. «*Cet accompagnement possède ses forces et ses faiblesses.*

D'une part, c'est une garantie du respect des Droits de l'homme. Par contre, cela donne une certaine caution à ces vols qui sont discutables. De plus, c'est très dur pour les accompagnateurs de faire face à la détresse des expulsés», commente Fernand Melgar.

En guise de conclusion, le réalisateur vaudois a renvoyé les étudiants sur son site internet où ils peuvent découvrir le destin des protagonistes de son documentaire, une fois retournés dans leur pays. Force est de constater qu'il y a peu de happy end dans ces récits. ● MARJORIE SPART

Sous l'œil d'accompagnateurs

DIGNITÉ HUMAINE Depuis le mois d'août, ces vols spéciaux se passent sous l'œil d'observateurs externes. Cinq personnes doivent donc s'assurer que tout se passe dans le respect de la dignité humaine. La Fédération des Eglises protestantes de Suisse a mis sur pied cet accompagnement, mais s'est ensuite retirée du projet. «*Mais nous continuons à surveiller ces vols spéciaux, confie l'ancien conseiller d'Etat bernois Mario Annoni, qui est l'un des cinq observateurs. C'est maintenant l'Office fédéral des migrations (ODM) qui gère cet accompagnement. Nous devrions poursuivre nos observations en tout cas jusqu'en juin, mais nous avons bon espoir pour que cela devienne la norme.*»

Mario Annoni a déjà participé à une dizaine

de vols: «*Nous veillons à ce que des mesures proportionnelles soient appliquées. Une personne agitée sera peut-être entravée au maximum à son entrée dans l'avion, mais si elle se calme alors on peut lui enlever quelques liens. Les personnes expulsées ne sont pas non plus endormies comme on l'entend dire parfois. Tous les vols sont accompagnés par des médecins qui sont les seuls autorisés à administrer des calmants en cas de besoin.*» S'il admet que ces vols sont «*durs à supporter, car il y a tant de misères dans le regard des expulsés*», Mario Annoni joue ce rôle «*pour vérifier que l'état de droit est respecté, ainsi que la dignité humaine. Ce qui me motive est de constater que le déroulement de ces vols s'est déjà amélioré depuis l'entrée en fonctions des observateurs.*» ● MAS